

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juillet 2018 à 20 H 00

Date de convocation : 25 juin 2018

Présents : Mme Jacqueline Sollier, M. Roger Barré, M. Eric Théaudière, M. Gérard Hirel, Mme Anne Cornu, Mme Jacqueline Caron, M. Louis Brillet, M. Stéphane Gicquel, M. Guillaume Duval, M. Eric Duteil

Absents excusés : M. Stéphane Verger, Mme Martine Guérif, M. Bruno Heudiard

Absente : Mme Paméla Bigot

*

☼ DEVIS MOBILIER MEDIATHEQUE : délibération n° 2018036

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis concernant le mobilier de la future médiathèque.

Les devis comprennent les bacs sur roulette, les étagères ainsi qu'une table plateau et une armoire haute pour l'espace multimédia.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir le devis de BORGEAUD Bibliothèques et autorise Madame le Maire à le signer.

☼ BORNAGE TERRAIN : délibération n° 2018037

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Mme Maud SIMON et M. Fabien DAHIOT domiciliés 3 rue du Vieux Bourg à La Couyère, sont propriétaires de la parcelle B 986. Ayant un projet d'agrandissement, et après consultation du cadastre, ils ont constaté que les limites de leur propriété ne correspondent pas aux limites séparatives actuelles. Il est donc nécessaire de procéder à un bornage entre les trois propriétaires : Mme SIMON & M. DAHIOT, la commune de La Couyère et M. GINGUENE Joseph.

Madame le Maire présente au Conseil le devis du cabinet Eguimos de-Bain-de-Bretagne qui a été divisé en trois. Le montant pour la commune de La Couyère s'élève à 380 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de valider ce devis.

*